

# SYNTHÈSE DU RAPPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS 2017.

## ÉDITORIAL

L'année 2017 a été une année charnière avec la création du Grand Reims. Cette évolution s'est concrétisée pour la gestion des déchets, par la fusion de trois entités.

La compétence "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés" est maintenant organisée autour de 3 pôles territoriaux reprenant les territoires de deux syndicats de collecte SYCODEC et SYCOMORE, et de Reims Métropole au sein d'une même direction.

Cette organisation territorialisée a été mise en place pour assurer une transition et une continuité de service auprès de l'habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2017 en maintenant notamment les fonctionnements déjà en place.

Pour concrétiser la création de cette nouvelle entité, il a été décidé dès le mois de mars 2017 de fixer un taux de TEOM unique sur l'ensemble du territoire à 708 %.

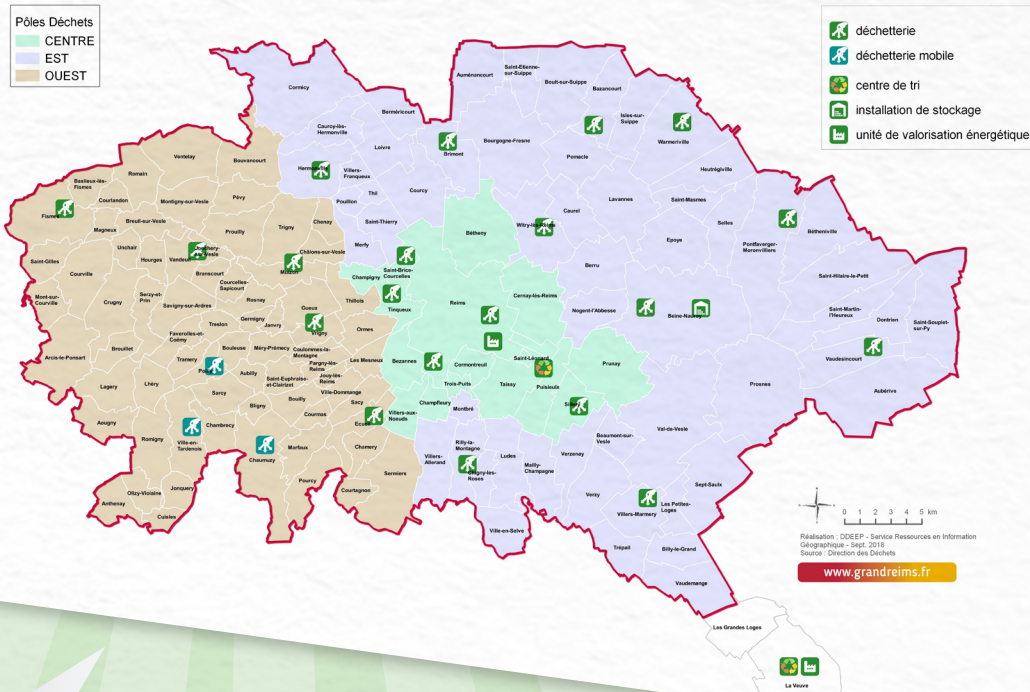
143 796 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été pris en charge par la collectivité, soit 491 kg/hab./an soit une légère baisse par rapport à 2016.

Avec ce résultat, le Grand Reims est toujours en dessous du niveau national.

## IDENTITÉ DE LA COLLECTIVITÉ



## LES INSTALLATIONS DE GESTION DES DÉCHETS DE LA COLLECTIVITÉ



Informations  
03 26 02 90 90  
[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

**GRAND  
REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE



## RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

	COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE À PORTE	COLLECTE DES DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE	COLLECTE DES DÉCHETS EN DÉCHETTERIES	TRAITEMENT
<b>Pôle EST</b> [ex sycodec]	Régie	Régie	Régie	Compétence transférée au syndicat départemental SYVALOM
<b>Pôle OUEST</b> [ex sycomore]	Régie	Régie	Régie	Compétence transférée au syndicat départemental SYVALOM
<b>Pôle CENTRE</b> [ex reims métropole]	Prestataire privé [SUEZ RV Reims] sur les 6 communes historiques et en régie pour les 10 autres	Prestataire privé [SUEZ RV Reims] sur les 6 communes historiques et en régie pour les 10 autres	Les 5 déchetteries sont gérées par un prestataire privé [VEOLIA]	Déchets recyclables traités sur le centre de tri de la métropole TRIVALFER géré par un prestataire privé [SITA SUEZ]  Les OMR et les encombrants sont traités sur l'unité de valorisation énergétique REMIVAL de la métropole gérée dans le cadre d'une Délégation de Service Public par VEOLIA

## PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'année 2017 a été marquée par l'extension de la démarche "territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" à l'ensemble du Grand Reims, se matérialisant notamment par un dispositif autour du compostage harmonisé.



De nombreuses actions de sensibilisation ont été menées auprès des particuliers et des scolaires dans les trois pôles. On estime à près de 38 000 le nombre de contacts établis dans l'année, dont plus de 7 000 enfants en temps scolaire. Pour l'une de ces actions - "Faisons la fête aux biodéchets", contre le gaspillage alimentaire - le Grand Reims a été lauréat des Trophées français de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets dans la catégorie "Communauté urbaine".

Un moment apprécié également avec la distribution de compost qui a eu lieu sur les 3 pôles le même jour et qui a permis de rencontrer plus de 1 000 usagers.



## COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

**143 796 tonnes de DMA collectées en 2017**

491 kg/hab/an

### LA COLLECTE DES DMA :

Les Déchets Ménagers et Assimilés [DMA] correspondent à la somme des Ordures ménagères résiduelles [OMr] + Tri Sélectif [CS] + Verre + déchets des déchetteries.

Notre production de Déchets Ménagers et Assimilés a baissée de 3,4 % depuis 2010, notamment sur les ordures ménagères [-5,7 %] et sur les matériaux recyclables [-6,1 %]. Ainsi, chaque habitant a produit 491 kg de DMA sur l'année 2017.

FLUX	TONNAGE EN KG/HAB. [SYCODEC, SYCOMORE, REIMS MÉTROPOLÉ] 2016	TONNES COLLECTÉES GRAND REIMS 2017	TONNAGE EN KG/HAB. GRAND REIMS 2017	TONNAGE EN KG/HAB. DONNÉES NATIONALES HABITAT URBAIN [ADEME]
OmR	250	71 953	246	268
CS	55	16 148	55	49
Verre	36	10 147	35	26
Déchetterie	155	45 548	155	126
<b>TONNAGE TOTAL</b>	<b>496</b>	<b>143 796</b>	<b>491</b>	<b>514</b>

### LE TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS COLLECTÉS EST DE 98 % :

L'ensemble des 143 796 tonnes de déchets collectés sur le territoire a été orienté sur une unité de traitement et de valorisation. 98 % de ces déchets ont fait l'objet d'une valorisation, soit énergétique comme les ordures ménagères, soit valorisation matière comme les matériaux recyclables ou valorisés par le réemploi par des écoorganismes notamment sur les déchetteries. Ainsi, seuls 2 % des tonnages collectés ne sont pas valorisés, il s'agit d'encombrants non incinérables et de matériaux amiantés qui font l'objet d'une mise en stockage.



# LE RÉSEAU DES DÉCHETTERIES

155 kg/hab/an.  
données nationales :  
126 kg/an/hab  
[source ADEME]

806 000 visites

21 déchetteries  
dont une mobile

45 500 tonnes déposées

Tonnages collectés sur les 21 déchetteries en 2017 :

MATÉRIAUX	TONNAGES COLLECTÉS	KG/HAB/AN	TYPE DE VALORISATION / ÉLIMINATION
Bois A	2 934	10	Valorisation matière
Bois B	1 274	4	Valorisation matière et énergétique
D3E	1 768	6	Valorisation matière
DEA - Mobiliers	1 660	6	Valorisation matière
Déchets vert	11 640	40	Compostage
Encombrants incinérables	7 876	27	Valorisation énergétique
Encombrants non incinérables	2 628	9	Mise en décharge
Gravats	10 548	36	Valorisation matière
Métaux	2 010	7	Valorisation matière
Papier / Carton	1 840	6	Valorisation matière
Autres matériaux	1 370	4	Valorisation matière et énergétique
<b>TOTAL DÉCHETTERIES</b>	<b>45 548</b>	<b>155</b>	

Le taux de valorisation des matériaux collectés en déchetterie est de 94 %.

Remarque : au niveau national, le tonnage collecté en déchetteries est de 126 kg/hab/an [source ADEME 2015].

La répartition des 21 déchetteries sur les 3 pôles :

PÔLE OUEST	PÔLE CENTRE	PÔLE EST
Mobile Jonchery-sur-Vesle Muizon Gueux Ecueil Fismes	Saint-Brice Courcelles Reims Croix-Rouge Reims Europe Sillery Tinquaux	Vaudesincourt Pontfaverger Bazancourt Rilly-la-Montagne Brimont Beine Nauroy Hermonville Warmerville Witry-lès-Reims Villers-Marmery

Afin de maintenir un fonctionnement optimal des déchetteries, il est préconisé d'apporter ses déchets sur sa déchetterie habituelle.

## FOCUS SUR L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Initié en 2016, le nouveau contrat de délégation de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique a été signé en octobre 2017 avec la société Véolia [sortant] après une période de mise en concurrence et plusieurs phases de négociation. Cette délégation de 9 ans [à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018] permettra au Grand Reims de disposer d'une installation à haut rendement énergétique après d'importants investissements tout en réalisant des économies substantielles sur le traitement des déchets ménagers du pôle centre.

## COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DES HABITANTS

+ de 36 000  
personnes sensibilisées

16 700 contacts téléphoniques,  
courriels et visuels

57 visites  
de sites

**DES ACTIONS  
DE SENSIBILISATION  
DE PROXIMITÉ**

328  
animations  
scolaires,  
7000 enfants

10 000 interventions  
d'information  
chez le particulier

La communication et la sensibilisation en 2017 se sont traduits par :

- des temps forts nationaux : semaine du développement durable, semaine européenne de réduction des déchets
- des manifestations locales : distribution de compost et de mulch harmonisée sur l'ensemble du territoire, stand D3E avec Envie
- 34 manifestations propres à notre territoire : salon tendance nature, weekend de l'arbre, Run in Reims...
- 33 manifestations de proximité : marchés, fêtes de quartiers...

Différents points d'entrée permettent aux usagers de la collectivité de contacter les services compétents en matière de collecte et traitement des déchets :

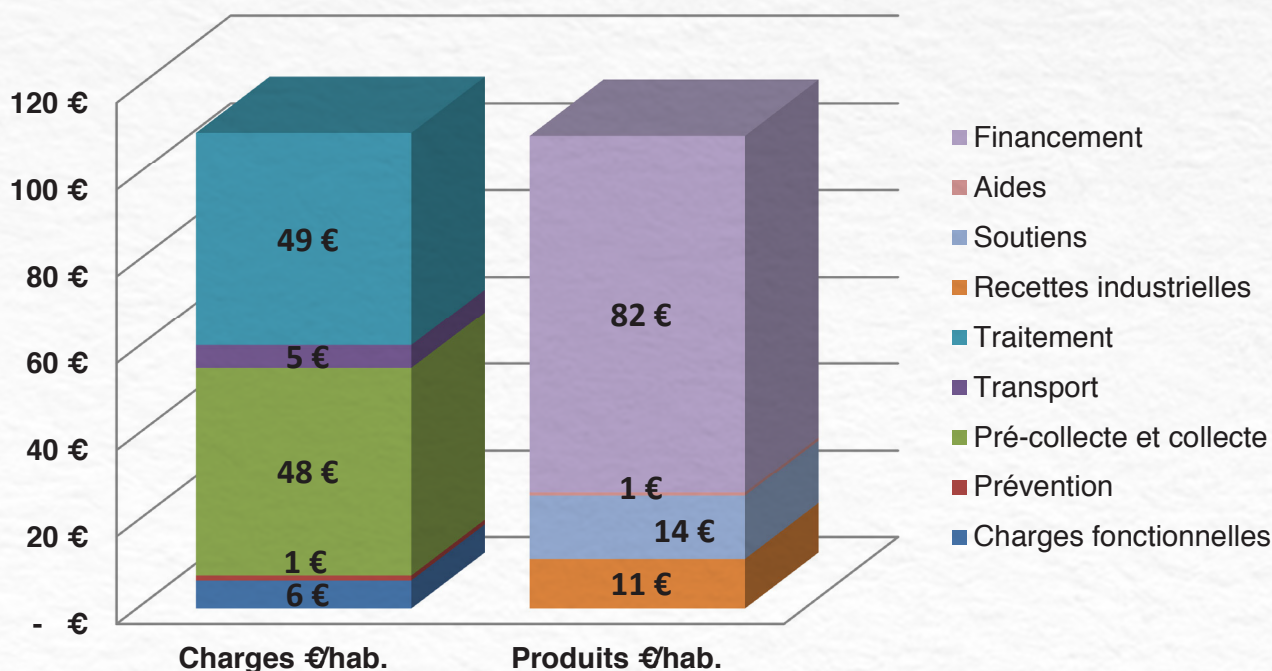
- Sur le site [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)
- Pour les habitants des pôles Centre et Est concernant la collecte : tri info 03 26 02 90 90.
- Pour les habitants du pôle Ouest : 0 800 50 03 73
- Par courriel : [accueil@reims-contact.fr](mailto:accueil@reims-contact.fr) - [tri.info@grandreims.fr](mailto:tri.info@grandreims.fr)



# LES INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE PUBLIC

Les données suivantes sont tirées d'une démarche de comptabilité analytique normalisée au niveau nationale par l'ADEME.

## Répartition des charges, produits et financement en €/hab



Les deux principales charges sont celles de la collecte [48 €/hab.] et du traitement [49 €/hab.]

COÛT AIDÉ EN € <sup>HT</sup> /HABITANT	OMR	VERRE	RSOM HORS VERRE	DÉCHETS DES DÉCHETTERIES	TOUT FLUX
<b>Grand Reims</b>	59,5 €	1,2 €	3,6 €	16 €	<b>83,9 €</b>
<b>Données nationales</b>	53 €	1,4 €	10 €	16 €	<b>90 €</b>
<b>Ecart</b>	12 %	-15 %	-64 %	0 %	<b>-6 %</b>

Ce coût aidé reprend l'ensemble des charges [structure, collecte, transport, etc.] déduit des produits industriels [ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers], les soutiens des éco-organismes [filiales à responsabilité élargie du producteur/REP] et les aides publiques. Il correspond au coût qui reste à la charge de la collectivité soit 24 700 000 €<sup>HT</sup> représentant 83,9 €/hab. pour 2017.

COÛT AIDÉ EN € <sup>HT</sup> /TONNE	OMR	VERRE	RSOM HORS VERRE	DÉCHETS DES DÉCHETTERIES
<b>Grand Reims</b>	246 €	35 €	66 €	105 €
<b>Données nationales*</b>	223 €	55 €	197 €	112 €
<b>Ecart</b>	10 %	-35 %	-66 %	-6 %

Ces données démontrent l'intérêt du tri au niveau financier avec une différence de 180 €<sup>HT</sup>/tonne par rapport aux ordures ménagères.

## LES PROJETS EN COURS

2 actions phares du programme territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage ont été menées durant l'année 2017 : le recycl'lab [local de réemploi] et le tri truck [véhicule d'information itinérant], ces deux projets doivent aboutir courant 2018.